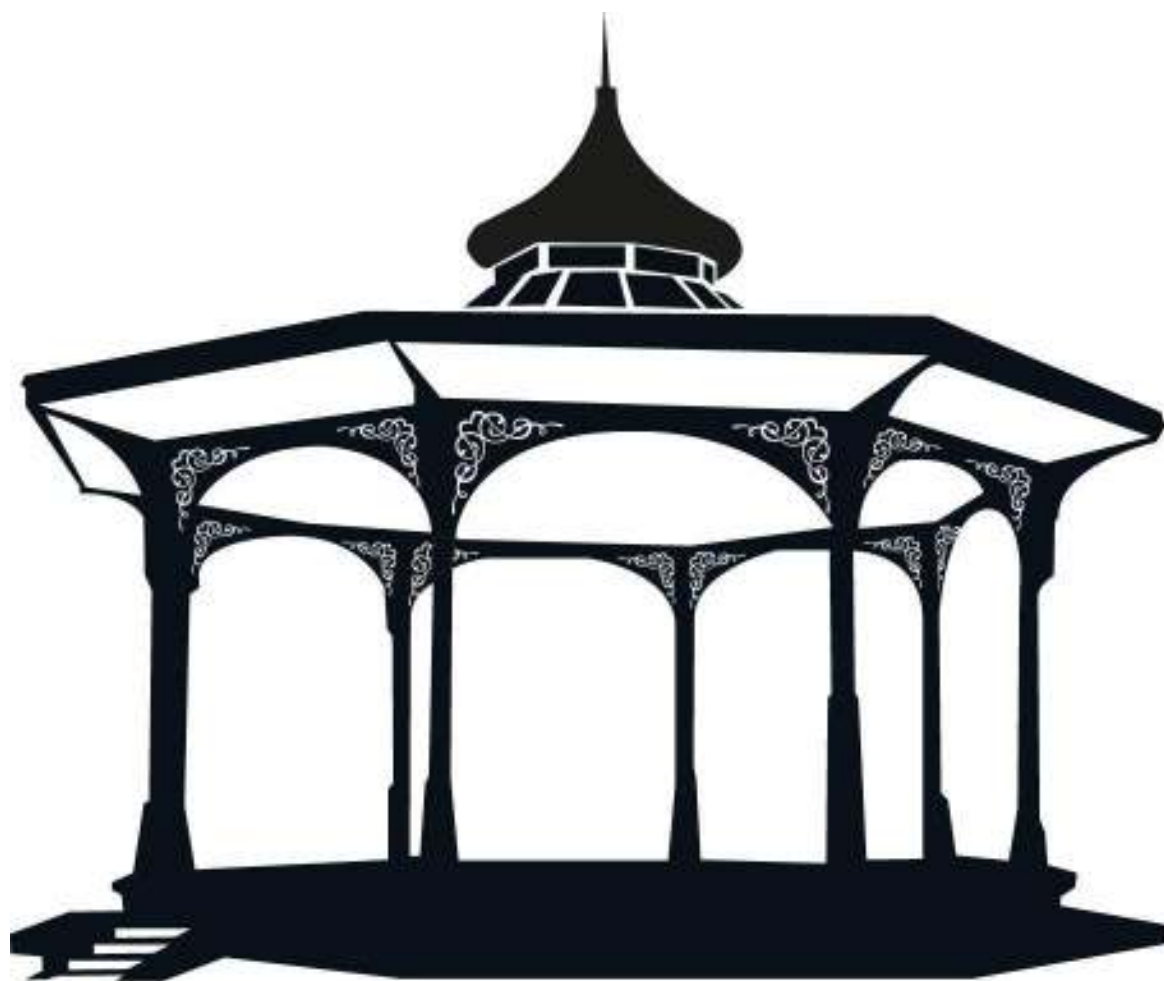


# Dossier de presse

## Le kiosque remis en musique



Lancement officiel des travaux de restauration du kiosque à musique  
Mardi 27 février 2018

[CONTACT PRESSE](#)

Pascale Vernès, responsable du Pôle Presse – Service communication  
Tél. 04 75 05 51 41 – Port. 06 89 15 57 09  
[pvernes@ville-romans26.fr](mailto:pvernes@ville-romans26.fr)

# SOMMAIRE

Communiqué de presse : Le kiosque en musique.....	p.3-4
Kiosque en France et kiosque de Romans-sur-Isère.....	p.5
Descriptif du kiosque + travaux devenus nécessaires.....	p.6
Les désordres observés + un travail de restauration fidèle mais aussi de création.....	p.7
Une exigence de qualité portée par des entreprises experte dans le domaine patrimonial.....	p.8
Le calendrier + Les mécènes + Pourquoi devenir mécène ?.....	p.9
Les entreprises.....	p.10



Le kiosque aujourd'hui - ©Joël Garnier – Ville de Romans

*Avec cette restauration, la Ville souhaite redonner au kiosque toute sa valeur architecturale et lui permettre de redevenir un lieu culturel remarquable.*

# COMMUNIQUE DE PRESSE

## Le kiosque remis en musique

**Monument emblématique de Romans, le kiosque à musique de la place Jules-Nadi devait à l'origine faire l'objet d'un simple rafraîchissement. Mais après un premier état des lieux opéré par les services de la Ville, il s'est avéré plus dégradé qu'il n'y paraissait. La municipalité a alors demandé à un architecte du patrimoine, Thierry Poulain, de réaliser un diagnostic plus global. Le verdict a été sans appel : une intervention devenait urgente. D'où la programmation, dès le mois de février 2018, de ces travaux qui s'étendront sur environ sept mois.**

Avec cette restauration, qui participe de l'embellissement de cette place, la Ville souhaite redonner au kiosque toute sa valeur architecturale et lui permettre de redevenir un lieu culturel remarquable.

A la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, la place Jules-Nadi, dite promenade des Cordeliers, était très prisée des Romains. Les sociétés musicales avaient pour habitude de venir y jouer et c'est donc là, tout naturellement, que fut édifié en 1888, le kiosque à musique, dans le cadre des commémorations du centenaire des Etats du Dauphiné. L'initiative revient aux voyageurs de commerce.



A l'époque, la ville et ses habitants jouissent, en effet, grâce au développement de l'industrie de la chaussure, d'une certaine prospérité. Le financement est d'ailleurs vite trouvé, via une souscription populaire à laquelle viennent s'ajouter une subvention de la Ville et les bénéfices d'une grande fête organisée le 2 octobre 1887.

De forme octogonale, le kiosque est traité avec un grand souci de l'acoustique. Son dôme, surmonté d'un bulbe élancé, a une forme de pagode chinoise. L'édifice comporte, en outre, des garde-corps ainsi que de nombreux motifs parmi lesquels des lyres et il est entouré de grilles et de haies pour le protéger.

Pendant longtemps on entendra résonner la fanfare du 75<sup>e</sup> Régiment d'Infanterie, en garnison au moment de son édification, mais ce dernier sera dissout en 1922 et le kiosque finira par tomber en désuétude, victime de l'évolution des goûts musicaux. Il va même perdre son bulbe et donc toute son élégance vers 1960. Les grilles et les haies disparaissent au profit du stationnement. Même son lustre est remplacé par des ampoules. Il est aujourd'hui en mauvais état de conservation : sa couverture en zinc est hors d'usage et percée par endroits, deux colonnes sont fendues... (cf. p.7)

### DES TRAVAUX AMBITIEUX

Le kiosque de Romans n'est pas protégé au titre des Monuments historiques mais il revêt un caractère patrimonial et historique qui incite néanmoins à appliquer pour sa restauration des exigences en termes de qualité et de respect des matériaux et des techniques anciennes. C'est pourquoi les travaux ont été confiés à Thierry Poulain. Il s'agira, dans un premier temps, de reprendre en profondeur la structure : la charpente, les soubassements, les colonnes ou encore le plancher. La restitution des décors disparus et des rambardes latérales, en ferronnerie, feront l'objet de toutes les attentions. La restitution du bulbe surmonté d'un épi de zinc élancé constituera le point d'orgue de cette restauration : après la repose de la charpente existante du kiosque, le bulbe sera installé et une couverture en zinc neuve posée.

## DES ENTREPRISES QUI SE DISTINGUENT PAR LEUR EXPERTISE

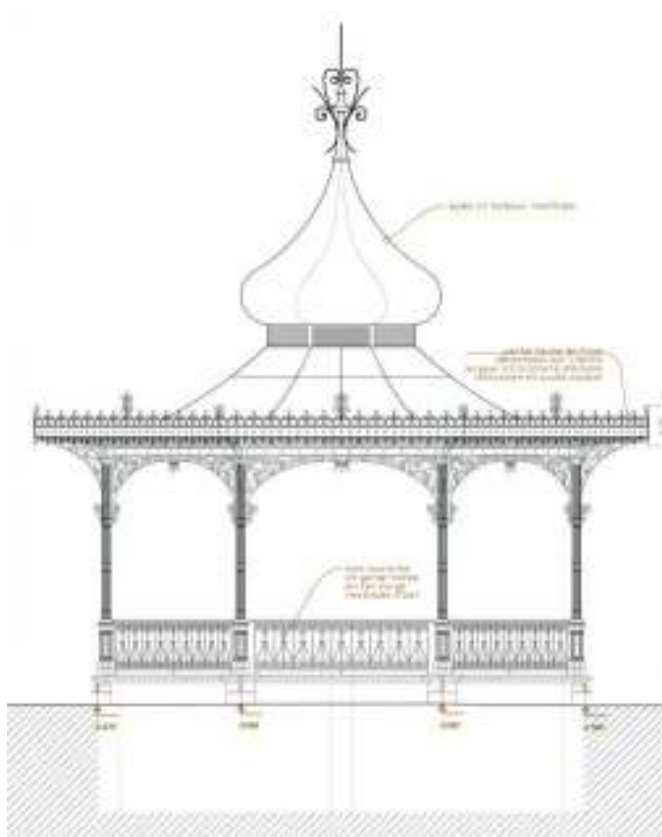
Les entreprises retenues au terme de l'appel d'offres se distinguent par leur expertise dans le domaine patrimonial. Citons notamment la SOCRA, entreprise indépendante, fondée en 1963, spécialisée dans la conservation et la restauration d'œuvres d'art. On retrouve également le groupe Jacquet qui avait assuré la restauration du calvaire des Récollets et qui travaille régulièrement avec le ministère de la Culture et avec de nombreuses collectivités. L'entreprise Menuisier et Compagnons est, quant à elle, spécialisée dans la restauration de menuiseries pour les Monuments Historiques. Les Charpentiers du Grésivaudan prennent également en charge depuis 2000 des travaux liés à la restauration des toitures traditionnelles sur les monuments historiques et les édifices anciens. Enfin, les travaux d'électricité ont été confiés à l'entreprise Elec-Indus avec laquelle la Ville de Romans a une longue habitude de travail et de confiance. (cf.p.8)

### LA MOBILISATION DE NOMBREUX COFINANCEMENTS

L'état de conservation du kiosque, le niveau d'expertise de l'équipe de maîtrise d'œuvre, la qualité des travaux entrepris ont un coût. Ces derniers sont en effet de l'ordre de 391 000€ TTC, 459 000€ TTC pour l'opération complète, incluant la maîtrise d'œuvre et l'ensemble des coûts liés au projet (étude, communication...).

Le caractère patrimonial et emblématique du monument, et la qualité du travail entrepris ont cependant permis à la Ville de réunir de nombreux cofinancements publics et privés. Cinq importantes entreprises ont souhaité devenir mécènes du projet. Les montants réunis représentent à ce jour 20% du montant des travaux (cf. p.9).

Les partenaires publics n'ont pas été en reste, puisque la Région (34%) et le Département (13%) se sont également associés au projet. Au final, 33% des coûts seulement seront supportés par la Ville de Romans.



Dessin du kiosque restauré ©Thierry Poulain, architecte du patrimoine

## LE KIOSQUE EN FRANCE

Le mot « kiosque » dans la langue française apparaît en 1608 : il désigne un pavillon de jardin surélevé et ouvert de tous les côtés.

Les Anglais le découvrent, en Chine, grâce à la prospérité de leur commerce extérieur (Route de la soie) et l'adoptent : son introduction, au XVIII<sup>e</sup> siècle, est favorisée par le rayonnement de la mode anglaise en France et au commerce des Indes.

A l'origine, simple kiosque de jardin, il devient kiosque à musique et trouve sa place dans de nombreuses villes françaises : la démocratisation de la musique, initiée sous Napoléon III (1852-1870) et le Second Empire, favorise son développement.

Lieu de convivialité et de divertissement populaire et familial, il reflète l'évolution des mentalités et du niveau de vie sous la III<sup>e</sup> République (1870-1940).

Le kiosque est associé également au patriotisme : il accueille fanfares et militaires. Le premier d'entre eux est construit à Metz en 1852, puis d'autres suivent dans les villes de garnison.

### ... ET LE KIOSQUE DE ROMANS-SUR-ISERE

À la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, la ville de Romans est une ville prospère grâce à l'industrie de la chaussure, ce qui favorise les grandes constructions.

L'installation du 75<sup>e</sup> régiment d'infanterie en 1889 rend nécessaire le développement d'activités de distractions pour les militaires, notamment.

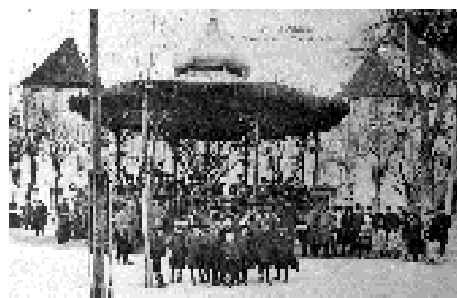


L'initiative de sa construction revient à l'association des «Employés et voyageurs de commerce» : la municipalité concourt au financement et une souscription est lancée en 1886.

L'endroit choisi est la promenade des Cordeliers – place Jules-Nadi aujourd'hui – lieu le plus ombragé et le plus fréquenté de la ville à l'époque. La première pierre est posée le 2 octobre 1887 et il est inauguré le 3 juin 1888 à l'occasion d'une fête musicale et d'un banquet.

©DR

Les qualités acoustiques sont au cœur de la construction de ce kiosque, de forme octogonale : le parquet, établi sur un sous-sol, et la menuiserie du plafond lui assurent une excellente sonorité. Le dôme, surmonté d'un bulbe élancé, a une forme de pagode chinoise. Mais dans les années 1960, le bulbe, en mauvais état, est démonté et détruit.





## DESCRIPTIF DU KIOSQUE



Le kiosque est composé de huit colonnes en fonte servant toutes de descentes d'eau pluviale. Elles sont assises sur un soubassement maçonné semi-enterré. Une structure métallique composée de profilés métalliques rayonnants en appui sur un pilier central maçonné compose le plancher du kiosque. Un planchage en bois massif est fixé sur une structure métallique.

La charpente en appui sur les poteaux fontes et les poutres de rives est composée de demi-fermes rayonnantes reprises sur un cylindre métallique central. L'ensemble est couvert d'une couverture zinc sur voliges. Un lambris bois forme la sous-toiture. Des auvents sont lancés en porte-à-faux au-delà des colonnes. Enfin, des corbeaux ouvragés soutiennent les chéneaux et les auvents de toiture.

## DES TRAVAUX DEVENUS NECESSAIRES

Le kiosque présentait de nombreux désordres (extraits de l'avant-projet proposé en juin 2017 par la SARL Thierry Poulain, Architecture et patrimoine) :

- **Poteaux : fentes et corrosion**

La toiture du kiosque est soutenue par huit poteaux creux en fonte servant tous de descente pour les eaux pluviales. Quatre d'entre eux présentaient des fissurations importantes et des signes de corrosion. La pierre d'appui d'un poteau était également fendue.

- **Importants désordres sur la charpente métallique**

Une corrosion importante et quasi-généralisée de la structure métallique porteuse du chéneau, de certains abouts de chevrons de la ceinture extérieure et des membrures basses des fermes a été constatée, ainsi que des marques d'infiltration dans les lambris en sous-face de la toiture pouvant indiquer que les fers pouvaient eux aussi être corrodés.

- **Dégradations de la base semi-enterrée**

Les désordres suivants ont été repérés concernant la base du kiosque : dauphins disparus, pierres fendues, présence de mousses dans les zones humides, infiltration dans les murs du sous-sol, utilisation de ciment ayant servi à reprendre les joints, soupiraux bouchés, fissures, joints dégradés...

- **Couverture zinc usée**

La couverture en zinc présentait des traces d'usure (plaques ondulées, trou dans la toiture).

- **Disparition du bulbe**

Le bulbe coiffant le kiosque, témoignant du goût du XIX<sup>e</sup> siècle pour l'architecture chinoise, était dans les années 1960 dans un état de dégradation avancée. Il avait alors été retiré et détruit, ce qui avait fait perdre à l'édifice son élégance et son charme orientalisant.

## 2. Observations et désordres sur structure métallique

### 1. Piliers

La notice de montage est complétée par le plan de pose en béton armé lors de la construction des colonnes.

Notes pour l'expertise de la structure métallique :

- Piliers VI : Structure verticale sur la moitié supérieure, côté long.
- Piliers V : Structure horizontale à la base.
- Piliers III : Liaison en fil de fer de la partie du dessous.
- Piliers VII : Partie d'appui du pilier et fond.



Figure 23 et 24 - Piliers VI et VII



Figure 22 - Base du pilier métallique



Figure 21 - Base d'ensemble

### 2. Charpente métallique

Notes pour l'expertise de la charpente métallique :

- Une charpente importante de la structure métallique portante de l'édifice :
  - o Charpente métallique
  - o Charpente bois
- Des marques d'infestation dues aux termites en attente de la notice pour les faire passer par les piliers métalliques.
- Une charpente importante de la structure métallique portante de l'édifice due aux termites avec les piliers métalliques.
- Contrôle de certains détails des charpentes en attente de la notice pour les faire passer par les piliers métalliques.
- Point d'attention des charpentes bois des piliers.



Figure 25 - Charpente métallique de la structure métallique

## LES DESORDRES OBSERVES

### UN TRAVAIL DE RESTAURATION FIDÈLE, MAIS AUSSI DE CRÉATION

Le projet de restauration implique les interventions suivantes (extraits de l'avant-projet proposé en juin 2017 par la SARL Thierry Poulain, Architecture et patrimoine) :

- Dépose complète de la couverture et des bois de couverture, de la planche de rive, du lambris en plafond, des installations électriques, démolition de l'escalier d'accès au sous-sol et de la structure du plancher de scène.
- Restauration des parements intérieurs du sous-sol (piquage, rejointoiement, remaillage des fissures), modification des aérations, restauration du sous-bassement, ragréage des angles en pierre de taille, remplacement des pierres de taille et ragréage sur les pierres de couronnement du sous-bassement, remblaiement de l'escalier d'accès au sous-sol.
- Réalisation d'une nouvelle structure de planche de scène et d'une trémie dans la structure charpentée de la plate-forme du kiosque, réalisation d'un cadre métallique de trappe d'accès au sous-sol, fourniture et pose d'un escalier en caillebotis pour rejoindre le sous-sol.
- Restauration de deux colonnes cassées par soudure en atelier, repose des colonnes avec nouvelles descentes de l'eau de pluie. Sablage, traitement et peinture des autres colonnes. Contrôle et restauration des poutres de contreventement entre colonnes en fer forgé et des consoles.
- Restauration du chéneau en métal (remplacement de poutres, d'équerres, traitement et peinture), rivetage et soudures in situ après remontage des colonnes.

- Restitution de la rive décorative, restitution des décorations au-dessus et au-dessous de la poutre.
- Repose de la charpente restaurée (brossage et passivation, nouvelle peinture antirouille) et suppression des chevrons de terrassons. Consolidation de la charpente existante.
- Création de la charpente du bulbe in situ, précédée d'une phase d'étude à partir des documents anciens (photos, cartes postales).
- Création d'une nouvelle couverture en zinc sur charpente restauré.
- Pose de châssis grillagé au droit du tambour sous le bulbe.
- Restitution de garde-corps, précédée d'une phase d'étude à partir des documents anciens.

## UNE EXIGENCE DE QUALITE

### PORTEE PAR DES ENTREPRISES EXPERTES DANS LE DOMAINE PATRIMONIAL

Le kiosque de Romans-sur-Isère n'est pas protégé au titre des Monuments Historiques, mais il revêt un caractère patrimonial et historique qui incite néanmoins à appliquer pour sa restauration des exigences en termes de qualité et de respect des matériaux et des techniques anciennes. C'est pourquoi le projet a été confié à **Thierry Poulain, architecte du patrimoine**, installé à Monestier-de-Clermont (Isère).

Par ailleurs, les entreprises retenues au terme de l'appel d'offres se distinguent par leur expertise dans le domaine patrimonial. Citons notamment **la SOCRA**, entreprise indépendante, fondée en 1963, spécialisée dans la conservation et la restauration d'œuvres d'art. Son champ d'expertise est celui des mosaïques et des ouvrages en pierre ou en métal. Ces dernières années, la SOCRA a notamment œuvré à la restauration de la galerie des glaces de Versailles, de l'archange Gabriel du Mont-Saint-Michel ou encore des sculptures de l'opéra Garnier. Elle bénéficie du label « Entreprise du patrimoine Vivant », discerné par le ministère de la Culture, afin de distinguer des entreprises françaises aux savoir-faire industriels et artisanaux d'excellence.

Côté maçonnerie et taille de pierre, on retrouve le **groupe Jacquet** qui avait assuré la restauration du calvaire des Récollets. Il bénéficie de nombreuses références en France et travaille régulièrement avec le ministère de la Culture et avec de nombreuses collectivités. Parmi ces quatre antennes françaises, celle installée en Rhône-Alpes (à Estrablin, en Isère) est ainsi déjà intervenue sur les remparts d'Alixan, dans le quartier du Vieux Lyon, au monastère royal de Brou (Bourg-en-Bresse) ou encore sur les Nouvelles galeries de Valence...

Implantée dans la Loire, **l'entreprise Menuisier et Compagnons** est spécialisée dans la restauration de menuiseries pour les Monuments Historiques. Elle intervient notamment dans les édifices religieux.

**Les Charpentiers du Grésivaudan** (Saint-Romans, Isère) prennent également en charge depuis 2000 des travaux liés à la restauration des toitures traditionnelles (zinc, ardoises, tuiles canal...) sur les monuments historiques et les édifices anciens. En 2012, l'entreprise s'est vue attribuée le Trophée des Artisans du Patrimoine et de l'environnement, décerné par la CAPEB (Confédération des Artisans et des Petites Entreprises du Bâtiment).

Les travaux d'électricité ont été confiés à l'entreprise **Elec-Indus**, installée à Bourg-de-Péage et avec laquelle la Ville de Romans a une longue habitude de travail et de confiance. Enfin, les panneaux qui ornent la palissade ont été réalisés par la société péageoise **Signes Distinctifs**.



## LE CALENDRIER

### Sept mois de travaux, de février juillet 2018

Les travaux vont se dérouler en suivant plusieurs phases :

- **Fin février à mi-mars** : démontage du kiosque et transfert dans l'atelier de restauration à Marsac-sur-l'Isle (Dordogne)
- **Mi-mars à mi-mai** : travail de restauration en atelier (décapage en atelier, restauration et renforcement de la structure, création de poteaux en fonte, du plancher, de l'escalier)
- **Mi-mai à fin-mai** : repose du plancher et de la structure métallique
- **Fin-mai à mi-juin** : installation du bulbe
- **Mi-juin à mi-juillet** : installation de la nouvelle couverture du kiosque + travail de menuiserie + installation électrique
- **Entre mi-juillet et fin juillet** : réception des travaux

## LES MECENES

**EXIMIUM** « C'est une grande satisfaction de contribuer à la restauration d'un patrimoine dont on jouit de la vue en permanence »  
**Michel Baulé, Président**

« Nous sommes fiers d'accompagner dans ses projets la Ville de Romans ».  
**Stéphane Pellet, Directeur de Citroën Romans.**



« Partenaire du patrimoine historique et culturel local.  
Acteur engagé des infrastructures de demain »  
**Pierre Étienne Thevenin, Chef d'agence Drôme Ardèche.**



## Pourquoi devenir mécène ?

Soutenir un projet c'est participer au développement et au rayonnement de la Ville.

Soutenir un projet c'est donner du sens à son action sur le territoire.

Soutenir un projet c'est profiter de retombées en terme d'image et de notoriété mais également de réductions fiscales.

En soutenant un projet vous intégrez le Cercle des Mécènes.

**Devenez acteur de votre Ville !**  
**Participez sur la page mécénat : [ville-romans.fr](http://ville-romans.fr)**

## LES ENTREPRISES

◆ Entreprises

LA 01 - Agence de conseil en stratégie	Agence		27 rue de la République 42000 SAINT-ETIENNE Tél : 04 77 31 11 00 www.la01.com
LA 02 - Agence de conseil en stratégie	Agence		10 rue de la République 42000 SAINT-ETIENNE Tél : 04 77 31 11 00
LA 03 - Agence de conseil en stratégie	Agence		10 rue de la République 42000 SAINT-ETIENNE Tél : 04 77 31 11 00
LA 04 - Agence de conseil en stratégie	Agence		10 rue de la République 42000 SAINT-ETIENNE Tél : 04 77 31 11 00
LA 05 - Agence de conseil en stratégie	Agence		10 rue de la République 42000 SAINT-ETIENNE Tél : 04 77 31 11 00



**La Région**  
Auvergne-Rhône-Alpes

**ROMANS**  
SUR  
ISÈRE

**- LA  
DRO  
ME -**